

De la Compagnie de distillerie d'Hamilton (à responsabilité limitée), compagnie autorisée par lettres patentes, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à émettre des obligations jusqu'à concurrence de deux cent cinquante mille piastres, et à d'autres fins ;

De W. J. Davidson et autres, des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption de mesures législatives qui amendent l'Acte des Pêcheries dans ses dispositions relatives aux sciures et déchets de bois déversés par les scieries dans les rivières à pêches.

De William Farwell et autres, de la cité de Sherbrooke, province de Québec, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Sherbrooke (à responsabilité limitée)";

De S. F. McKinnon et autres, de la cité d'Hamilton, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Érié ;

Du conseil municipal de la ville de Welland, province d'Ontario, demandant que le projet de loi soumise au parlement pour constituer en corporation la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Érié, soit adopté ;

D'Alexander Burns et autres, de la cité d'Hamilton et autres lieux, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer International Radial ;

De la Chambre de Commerce de la cité d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse ; de E. K. Barns et autres, de la cité de Stratford, de William Meighan et autres, de la ville de Perth, province d'Ontario ; de N. E. Lajoie et autres, de la cité des Trois Rivières, province de Québec ; et de R. J. Gilliland et autres, de la ville de Portage-la-Prairie, province de Manitoba, demandant la création d'un bureau d'experts de douane ;

De la Cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers, demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif ;

De H. B. Taylor et autres de la ville de Whitby et autres lieux, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "l'Association canadienne de réserve permanente sur la vie";

De la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, compagnie constituée par la législature de la province de Québec, demandant un acte qui la constitue en corporation relevant du parlement fédéral.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat un état des paiements des primes de pêche pour l'année 1893-94, pour être soumis au parlement en vertu de la section 4 du chapitre 96 des Statuts révisés, intitulé : "Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche."

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Document de la Session No 30E.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

ABERDEEN,

Le Gouverneur général transmet au Sénat les Procès-Verbaux de la récente conférence entre les représentants du gouvernement du Canada et de celui de Terre-neuve concernant l'union de Terre-neuve avec le Canada, avec copie des documents s'y rapportant.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 27 mai 1895.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Document de la Session No. 48.)